



APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT (ARI)

FORMATION INITIALE ET RECYCLAGE

Code : FOR-ARI INIT / REC

ORGANISATION DE LA FORMATION



Intra-entreprise



DURÉE

7h (1 jour) en formation initiale
4h en recyclage



GROUPE

De 4 à 10 stagiaires



PUBLIC CONCERNÉ

Personnel désigné au port de l'ARI



PRÉREQUIS

Aptitude médicale obligatoire



ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de formation



TARIF

Nous consulter

OBJECTIF

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Comprendre les obligations liées au port de l'ARI ;
- Identifier les contraintes physiologiques et les risques liés au port de l'ARI ;
- Contrôler son matériel avant et après utilisation ;
- Travailler avec un ARI en toute sécurité ;
- Réagir face à une situation d'urgence.

PROGRAMME

THÉORIE

- Les atmosphères non respirables ;
- Les contraintes physiologiques ;
- Le matériel et ses équipements ;
- Les opérations de sécurité et les règles de base ;
- Les procédures opérationnelles avant pendant et après l'engagement.

PRATIQUE

- Exercice et mise en situation simple avec port de l'ARI ;
- Parcours Canadien avec obstacles ;
- Organisation et préparation d'un travail sous ARI.

PÉDAGOGIE

Exposés interactifs, démonstration, parcours canadien.

ÉVALUATION

QCM, mise en œuvre des ARI.

INTERVENANT

Formateur spécialisé en sécurité incendie, pompier.

Vous souhaitez un renseignement, un devis ?

CONTACTEZ-NOUS :

44.95.67

secretariat@incendienc.nc



INCENDIE NC